

Etre référent en institution sociale et médico-sociale

La loi du 02 janvier 2002 impose aux établissements de mettre en œuvre les projets individualisés. Peu à peu le rôle de référent s'est installé comme indispensable à l'accompagnement et la coordination du projet. Or cette notion reste aujourd'hui floue pour beaucoup de professionnels. Il convient alors d'être en capacité de comprendre son rôle et d'en délimiter sa fonction.

Public visé

Travailleur social exerçant le rôle de référent.

Pédagogies

Apports théoriques, échanges entre participants, exercices en sous-groupe, mises en situation.

Une évaluation de la formation par chaque participant sera réalisée à l'issue du stage.

Intervenant(s)

Intervenant spécialiste en interventions éducatives et sociales.

Durée

3 journées.

Tarif

750 €/pers.

Tarif dégressif si plusieurs personnes d'un même établissement. En intra, nous contacter.

Dates

Du 2 au 4 mai 2016 - La Baule

Du 5 au 7 septembre 2016 - Caen

Du 21 au 23 novembre 20156- Paris

Objectifs

- Savoir élaborer une cartographie des activités lisibles et cohérentes et d'en construire un organigramme adapté.
- Savoir identifier, délimiter les missions et fonctions professionnelles.
- Etre en capacité d'élaborer des fiches de postes adaptées.

Contenus

- Le cadre réglementaire, notamment les lois 2002 et 2005.
- Le référent : Qui, pourquoi et comment ?
- L'inscription du référent dans le projet d'accompagnement partagé par l'équipe.

DFT+

Module post-formation, échange mail avec l'intervenant pendant 1 mois après la formation.